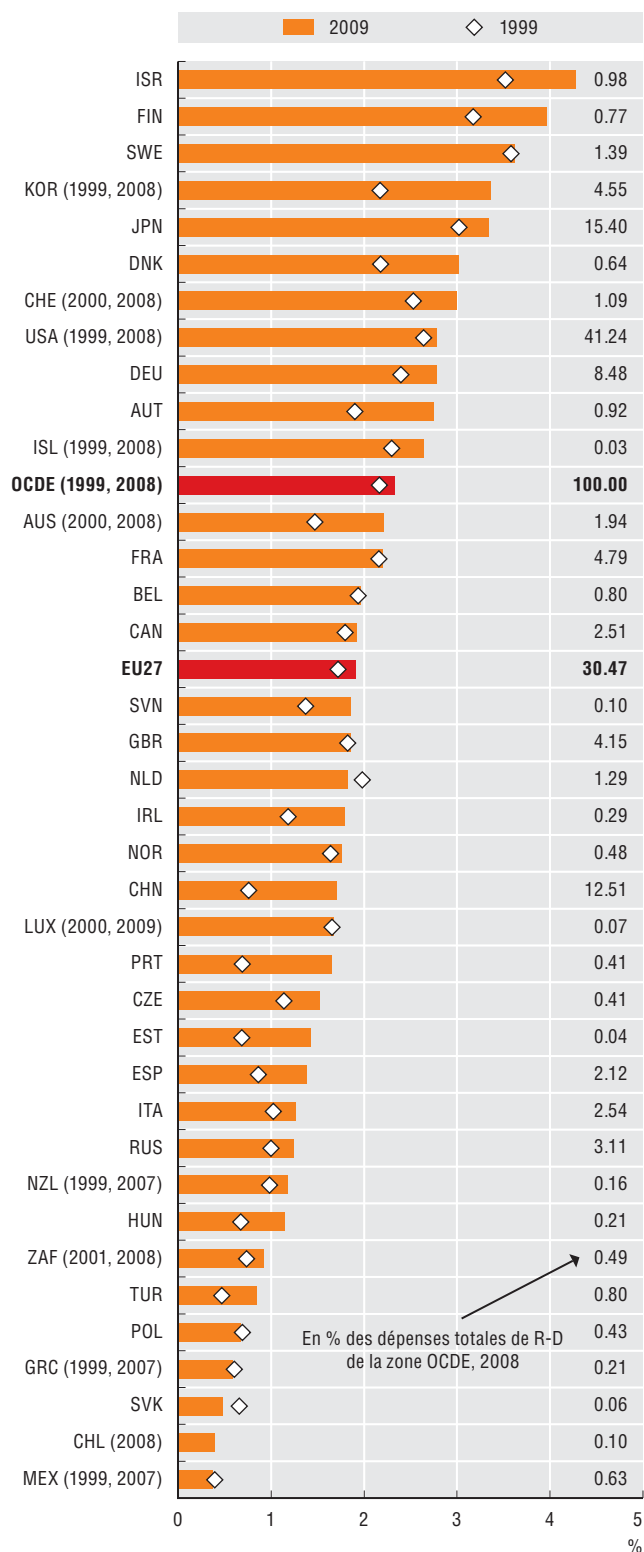


Dépenses intérieures brutes de R-D, 1999 et 2009

En pourcentage du PIB



Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489509>

La dépense de recherche-développement (R-D) est l'une des variables les plus utilisées pour mesurer les apports de l'innovation. L'intensité de R-D (dépense de R-D rapportée au PIB) indique le poids relatif de l'investissement dans la création de savoir d'un pays. Plusieurs pays ont adopté des « objectifs » pour cet indicateur afin de mieux cibler les décisions et les financements publics. Israël a la plus forte intensité de R-D : sa dépense intérieure brute de R-D (DIRD) dépasse 4 % du PIB, contre une moyenne OCDE de 2.3 %. Les États-Unis dépensent en R-D 41 % de la DIRD de la zone OCDE, suivis du Japon (15 %) et de l'Allemagne (8 %). La Chine, dont la dépense intérieure de R-D égale 12 % de la DIRD de la zone OCDE, occupe le troisième rang mondial en termes de R-D.

Le secteur des entreprises reste le principal exécutant de R-D dans la plupart des pays, et en effectue près de 70 % dans la zone OCDE. Il contribue le plus à la DIRD en Israël (environ 80 % du total) ; la Corée et le Japon suivent de près. La R-D dans l'enseignement supérieur ne dépasse celle des entreprises qu'en Turquie, en Grèce et en Pologne. Dans la zone OCDE, la R-D dans l'enseignement supérieur avoisine 17 % de la DIRD. La R-D est principalement menée par le secteur de l'État (près de 40 % de la DIRD) en Argentine seulement.

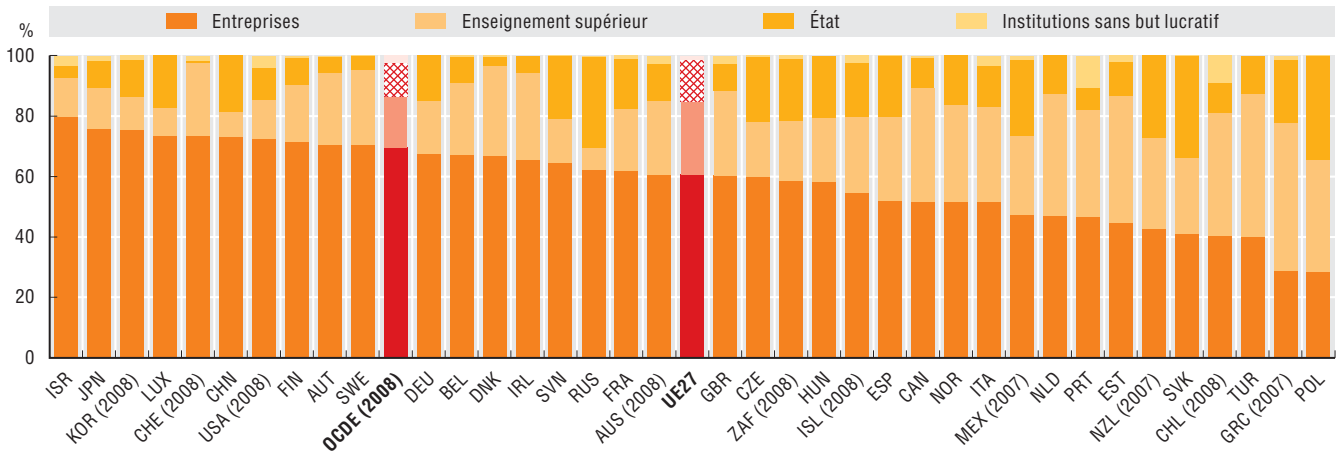
L'intensité de R-D varie beaucoup au niveau infranational aussi, même dans les pays arrivant en tête. Pour les comparaisons internationales et régionales, il importe de connaître les différences de structure industrielle et de moyens de recherche. Le Nouveau Mexique est la région à plus forte intensité de R-D (7.5 % du PIB régional). En Allemagne, en Australie, en Corée, aux États-Unis, en France, en Norvège et au Royaume-Uni, l'intensité de R-D de la région en tête atteint au moins le double de la moyenne du pays.

Définitions

Le principal agrégat utilisé pour effectuer des comparaisons internationales des dépenses de R-D est la dépense intérieure brute de R-D (DIRD). Les données correspondantes sont compilées selon la méthodologie du *Manuel de Frascati 2002* de l'OCDE, qui entend par R-D « les travaux de création entrepris de façon systématique en vue d'accroître la somme des connaissances, y compris la connaissance de l'homme, de la culture et de la société, ainsi que l'utilisation de cette somme de connaissances pour de nouvelles applications ». La DIRD est en général ventilée en quatre secteurs d'exécution : entreprises, enseignement supérieur, État et institutions privées sans but lucratif au service des ménages (ISBL). Elle est souvent rapportée au PIB pour traduire l'intensité de R-D d'une économie. L'intensité régionale de R-D correspond à la dépense de R-D dans un territoire infranational (région) sur une année, et se définit par rapport au PIB régional.

Dépenses de R-D par secteur d'exécution, 2009

En pourcentage de la DIRD

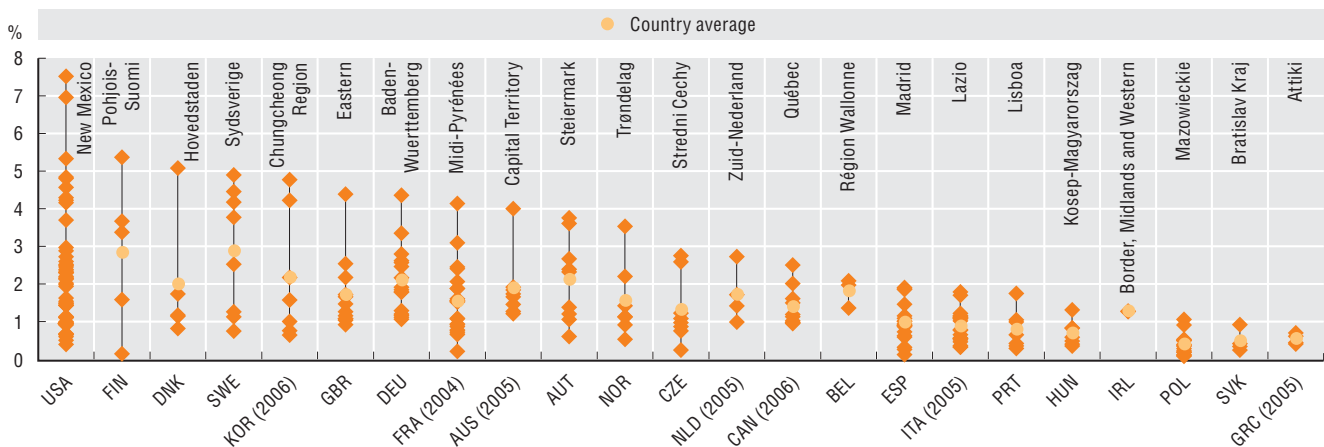


Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, mai 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489528>

Intensité de R-D par région, 2007

En pourcentage du PIB régional



Source : OCDE, Base de données régionales, juillet 2010. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932489547>

Mesurabilité

L'estimation des ressources allouées à la R-D est affectée par des caractéristiques nationales : champ couvert par les enquêtes nationales sur la R-D par secteur et industrie ; taille des entreprises et organisations ; méthodes d'échantillonnage et d'estimation utilisées. Comme la R-D est généralement exécutée par un petit nombre de grandes organisations, les enquêtes sur la R-D utilisent diverses techniques pour tenir à jour les registres des exécutants connus. Des moyens ont été conçus pour éviter le double comptage de la R-D menée par des exécutants et des entreprises qui passent des contrats avec eux ou qui financent des activités de R-D de tiers. À la suite des modifications des systèmes de comptabilité nationale, des pays ont commencé à prendre en compte l'investissement dans la R-D (du point de vue de la propriété) dans leurs estimations de la formation brute de capital fixe, ce qui contribue à relever le niveau estimé du PIB. L'estimation de l'intensité de R-D par région ou autre entité infranationale pose d'autres difficultés : outre l'information sur le PIB régional, elle nécessite une ventilation des exécutants de la R-D par site dans les différents territoires ou régions du pays.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Dépense de R-D », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-16-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.